

Cerné en quelque sorte de toutes parts par les Autrichiens, voyant se développer sur ses frontières orientales complètement ouvertes, les forces d'une puissance qui sait ne pas être animée de sentiments bienveillants à son égard, ce pays est tenu dans un état constant d'appréhensions qui l'obligent à demeurer armé et à des mesures défensives excessivement onéreuses pour ses finances, obérés déjà par suite des événements de 1818 et 1849, et de la guerre à laquelle il vient de participer.

Les faits que les soussignés viennent d'exposer suffisent pour faire apprécier les dangers de la position où le gouvernement du roi de Sardaigne se trouve placé.
Troublé à l'intérieur par des passions révolutionnaires suscitées tout autour de lui par un système de compression violente et par l'occupation étrangère; menacé par l'extension de puissance de l'Autriche, il peut d'un moment à l'autre être forcé, par une inévitabilité nécessaire, à adopter des mesures extrêmes dont il est impossible de calculer les conséquences.

Les soussignés ne doutent pas qu'un tel état de chose n'exécute la solitude des gouvernements de France et d'Angleterre, non seulement à cause de l'amitié sincère et de la sympathie réelle que ces puissances professent pour le souverain, qui, sans être tous, dans le moment où le succès était le plus incertain, s'est déclaré ouvertement en leur faveur, mais surtout parce qu'il constitue un véritable danger pour l'Europe.

La Sardaigne est le seul Etat de l'Italie qui ait pu élever une barrière infranchissable à l'esprit révolutionnaire, et demeurer en même temps indépendant de l'Autriche; c'est le seul contre-poids à son influence envahissante.

Si la Sardaigne succombait, épuisée de forces, abandonnée de ses alliés; si elle aussi était forcée de subir la domination autrichienne, alors la conquête de l'Italie par cette puissance serait achevée. Et l'Autriche, après avoir obtenu, sans qu'il lui en coûtât le moindre sacrifice, l'immense bienfait de la liberté de la navigation du Danube, et de la neutralisation de la mer Noire, acquerrait une influence prépondérante en Occident.

C'est ce que la France et l'Angleterre ne sauraient vouloir, c'est ce qu'elles ne permettraient jamais.

Aussi les soussignés sont convaincus que les cabinets de Paris et de Londres prenant en sérieuse considération l'état de l'Italie, aviseront de concert avec la Sardaigne au moyen d'y porter un remède efficace.

Signé C. CAUVOUR, DE VILLAMARINA.

Paris, 16 avril.

BONAPARTE ET L'ANGLETERRE.

(Du Courrier de la Louisiane.)

A peine la paix est-elle signée que déjà surgissent autour du gouvernement impérial de nouveaux sujets de discord. Les puissantes alliances formées en vue d'arrêter la Russie s'écroulent le lendemain de la paix; d'accord sur la question d'Orient, la France et l'Angleterre sont divisées sur celle de l'Italie. Les journaux anglais reviennent de leur enthousiasme pour Napoléon, irrités de l'attaque contre la liberté de la presse dirigée par M. Walewski dans la séance du 5 avril, se placent maintenant à signaler l'influence libérale que l'empereur veut exercer sur les Etats voisins. Mécontents du traité de paix, les journaux de Londres en rejettent la faute sur le gouvernement français. Un d'eux voit dans ce traité le germe de difficultés sérieuses entre les deux nations.

Un prévision de l'affaiblissement des liens qui unissent la France et l'Angleterre, le Times recommande au gouvernement anglais de se rapprocher de la Russie, « dont l'intervention peut être utile un jour ». Le Times va plus loin encore. Il menace la France. La revue de Spithhead a gonflé son orgueil. D'habitude qu'il était pendant la guerre de Crimée, son langage tourne à la provocation. Pourquoi les lignes héréditaires de l'Angleterre contre la France n'éclateraient-elles pas aujourd'hui que le danger est passé, que la France a scellé de son sang l'acte d'hostilité entre les possessions anglaises de l'Inde et l'ambition mercenaire? C'est pas un spectacle sans intérêt que celui de cette réaction qui se produit aujourd'hui dans la presse anglaise contre le gouvernement français. Au début de l'empire, l'Angleterre redoutait que le neveu du martyr de St-Johanne ne voulût le venger. Elle n'ignorait pas que l'introduction de la vapeur dans la navigation n'ait considérablement affaibli et modifié sa position insulaire. Une descente était praticable, elle la savait, elle armait ses côtes, quand tout à coup éclata la guerre d'Orient. Le danger était conjuré ou tout au moins éloigné; et l'Angleterre accepta avec empressement l'alliance que lui offrait le gouvernement impérial.

Aujourd'hui la situation entre la France et l'Angleterre est la même qu'avant la guerre; seulement la manifestation de la puissance maritime anglaise à la revue de Spithhead a rassuré la presse alarmée; et de la crainte, elle passe à la menace. Il n'en faut pas davantage pour ranimer en France le vieux levain d'hostilité contre l'Angleterre qu'une alliance momentanée n'a pas tout à fait éteint.

Nous considérons comme très grave et de nature à provoquer de graves conflits le langage de la presse anglaise contre la France. Le gouvernement de Louis Philippe s'est perdu pour avoir voulu à tout prix, même à celui de concessions déshonorantes, obtenir l'alliance anglaise. Il est probable que Bonaparte ne se montrera pas disposé aux mêmes concessions, et qu'il s'efforcera en face de ces menaces impétueuses, de maintenir l'alliance anglaise.

Voilà donc le sort de cette alliance entre la France et l'Angleterre qui devait être éternelle! Les gouvernements fraternisèrent, se visitèrent l'un qu'à la guerre. Ils avaient besoin l'un de l'autre. Tout s'écroule avec la paix, et de l'alliance on passe au langage hostile en attendant mieux.

L'Angleterre le comprend; l'Empire sans la guerre n'est pas possible. Elle n'ignore pas que pour se maintenir, Bonaparte poussera la France à toutes les aventures, même aux plus extravagantes, aussi périlleuses qu'elles. Or, la guerre n'est possible aujourd'hui qu'avec l'Angleterre.

Voici pourquoi: le Times demande au ministère de se rapprocher de la Russie qui, au besoin, peut devenir une alliée de l'Angleterre contre la France impériale. C'est encore une fois isolément qui commencent pour Bonaparte et le régime qu'il a inauguré; c'est la coalition absolue et de droit divin qui s'organise contre lui, malgré les gages qu'il a pu donner à l'absolutisme par son ardeur à étouffer la révolution, autre adversaire non moins redoutable pour lui.

Voilà ce qui se prépare en Europe pendant que les écrivains salariés chantent les louanges de l'Empereur et le comparent à César.

On parle souvent moralité dans les journaux de l'Empire; on y parle moins souvent de légitimité. Un fait caractéristique de ce régime barbare et sans pitié inauguré par Bonaparte, son ambassadeur en Russie, qui a présidé le Sénat, M. de Morry, est le fils naturel de sa mère, la reine Hortense; et son premier ministre, M. Walewski, est né des amours de Napoléon Ier et d'une courtisane polonoise.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION POUR LE BAS-CANADA, POUR L'AN 1855.

BUKEAU DE L'ÉDUCATION, Montréal, 25 février 1856.

INTRODUCTION.

Monsieur, — En soumettant aux trois branches de la législature mon premier rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans le Bas-Canada, j'éprouve le besoin d'implorer leur indulgence, et je me dois à moi-même de ne pas laisser ignorer quelques circonstances qui me l'ont obtenu peut-être.

Lorsque j'acceptai, le deux juillet dernier, non sans beaucoup d'hésitation, la charge que je remplis maintenant, charge qui, par la responsabilité et les difficultés dont elle est pleine, m'effrayait plus que je ne puis le dire, je crus devoir demander un surris de quelques semaines à l'exercice de mes nouvelles fonctions. Les cruelles préoccupations domestiques qui m'avaient imposé cette demande, se prolongèrent au-delà de ce terme, je me vis contraint de commencer ma tâche sous leur influence. Forcé de laisser ma famille à Québec, tandis que les affaires du département exigeaient ma présence à Montréal, je me vis exposé à des courses continuelles d'une ville à l'autre, jusqu'à ce que j'atteins le malheur qui me menaçait, je ne laissai à Québec les dépouilles d'une fille chérie et transporter ici le reste de ma famille. Ce n'est donc que depuis environ trois mois que j'ai pu me livrer tout entier à mes devoirs publics, et cet espace de temps, j'ai dû le consacrer à m'instruire au mécanisme de l'administration, à entrer, aussi avant qu'il était en mon pouvoir, dans les détails d'un système beaucoup plus compliqué qu'il ne devait l'être, sans toutefois négliger de préparer sur les réformes à faire les remarques qui vont suivre.

Je dois ajouter qu'à la date du quinze janvier, la plupart des inspecteurs ne m'avaient transmis leurs rapports et leurs tableaux que depuis quelques jours, et que même plusieurs de ces documents se faisaient encore attendre.

L'état actuel de la grande question de l'instruction publique dans le Bas-Canada a été parfaitement apprécié par mon digne et zélé prédécesseur, lorsqu'il a dit, dans son dernier rapport: « La loi actuelle pourrait devenir dans le principe; mais aujourd'hui, il faut des modifications pour donner au système tout le développement dont il est susceptible, pour le mettre au niveau des progrès qui ont été faits, et pour donner à l'enseignement ce haut caractère d'utilité et de perfection, vers lequel doit tendre tout système d'instruction nationale ».

Si pessimiste que l'on soit, il n'y a pas, en effet, à se dissimuler qu'un résultat des plus importants a été obtenu, non seulement par l'organisation d'un système régulier d'instruction primaire dans toute la province, mais encore par le développement progressif de ce système rendu évident, d'année en année, par les statistiques que ce département a publiées.

On pourrait être porté à ne pas apprécier, à sa valeur réelle, ce qui existe maintenant, en le comparant avec ce que tout le monde est enclin à regretter; mais il serait plus équitable de regarder à la fois les deux côtés de la question, de comparer les résultats obtenus avec les obstacles à combattre, et les seuls moyens dont on pouvait se servir pour les vaincre. Lors de la passion de la première loi, par laquelle on adoptait le mode collectif, on aurait peut-être été heureux d'apprendre qu'aujourd'hui cette loi serait universellement mise en opération par ceux mêmes qu'il s'agit de contraindre, et l'on n'aurait pas été étonné d'entendre parler qu'après quelques années tout ne serait pas encore parvenu à un ordre de choses inauguré sous d'aussi rudes auspices.

Dire ce qu'il a fallu à mon prédécesseur d'efforts intelligents et continus, de persévérance opiniâtre, de patience pour bien dire surabondante, pour seulement parvenir à mettre en opération une loi malheureusement impopulaire dans le principe, ce serait entreprendre un récit presque aussi pénible à subir que les épreuves mêmes qu'il traversa. Il est seulement étonnant que le succès, si limité qu'il puisse paraître, qui a couronné ses efforts, n'ait pas aveuglé celui qui, mieux que tout autre, était à même d'en apprécier la valeur, au point de l'empêcher de découvrir tout ce que son œuvre renferme encore d'imperfections inévitables, et de fautes difficiles à remplir; il n'est cependant presque point de réforme impopulaire réclamée aujourd'hui par l'opinion publique, qui n'ait été indiquée et même demandée avec instance par le surintendant dans ses rapports.

Il est à peu près inutile de songer, pour le recrutement d'instituteurs laïcs, aux élèves de nos collèges, à ceux, du moins, qui terminent leurs cours avec succès. Les professions libérales attirent nécessairement à elles tous ceux qui ont quelque ambition; et, malgré le nombre considérable de jeunes gens qui y rêgent à leur début, les exemples brillants de quelques-uns finiront longtemps la plupart des aspirants, tandis que la chance d'obtenir quelque emploi subalterne, en cas de non succès, diminuera à leurs yeux la tentative de leur entreprise. D'un autre côté, l'état négligé, la seule cause d'abandonnement qui ait été honorée comme elle doit l'être en ce pays, a absorbé presque tous ceux qu'un esprit de sacrifice aurait pu porter à se dévouer à l'instruction de leurs semblables.

Il y a, cependant, surtout, dans le district de Montréal, (et ce sont en général leurs meilleurs maîtres) un certain nombre de jeunes gens qui, après avoir terminé leurs études classiques, se font instituteurs, et dans l'établissement d'une école normale, il serait à propos de leur offrir quelque encouragement particulier. Mais, en général, ils n'adoptent cette carrière que temporairement et en attendant mieux.

Les jeunes gens qui laissent leurs études collégiales incomplètes, sans avoir réclaté manquées, c'est-à-dire, ceux qui sortent en Belles-Lettres ou en Rhétorique, après avoir suivi leurs classes jusque-là avec succès, et ceux qui ont reçu ailleurs une éducation primaire parfaite, sont les seuls parmi lesquels on puisse espérer de recruter les élèves des écoles normales. Leur nombre n'offre aucune proportion avec les besoins multiples de la société, et les chances d'emplois meilleurs, sans être bien lucratives, sont si nombreuses, l'esprit d'aventures s'est tellement développé, depuis quelques années, qu'il faudrait, pour attirer un nombre suffisant de ces jeunes gens vers l'enseignement, leur présenter quelque garantie certaine d'une rémunération équitable.

Outre l'échelle de primes annuelles progressives et le fonds de pension pour les maîtres âgés ou infirmes, tel qu'il existe

Les points sur lesquels l'opinion s'est le mieux arrêtée sont: 1. Amélioration du corps enseignant; 2. Uniformité dans les livres d'école; 3. Autorité plus concentrée, par là même meilleure discipline et action plus énergique dans tout le département de l'instruction publique; 4. Établissement dans chaque comté, ou division de comté, d'au moins une de ces écoles que notre législation désigne sous le nom d'Académie, et d'une école modèle primaire dans chaque municipalité.

L'amélioration du corps enseignant est une nécessité trop vivement sentie pour que j'aie besoin de la démontrer. L'établissement d'un enseignement normal, sur une base quelconque, est admis par tout le monde, comme le premier et le principal remède. L'amélioration du sort de l'instituteur est aussi regardée comme tellement inséparable de toute réforme, dans le corps enseignant, que beaucoup de personnes la considèrent comme une condition préalable à toute tentative d'enseignement normal. Il est vrai, cependant, que la conséquence immédiate de cet enseignement est partout une augmentation des salaires en faveur de la classe supérieure d'instituteurs qu'il produit. Les municipalités se les disputent, et il y a si longtemps qu'on leur donne pour prix des avances minces rétributions accordées l'incapacité notoire d'un grand nombre de maîtres, que l'on aurait mauvaise grâce à refuser un salaire suffisant à ceux qui se présenteraient, après avoir suivi avec succès un cours spécial.

Dans le Haut-Canada, tandis que le salaire moyen des instituteurs n'est que de £75 pour les hommes et de £50 pour les femmes, ceux des élèves munis de diplômes de l'école normale, laissés cependant à la concurrence des municipalités, sont comme suit: Instituteurs. Instituteuses. Diplômes de première classe. £100 à £125 £75 à £100. Seconde classe. 75 à 100 62 10 à 75. Troisième classe. 62 10 à 75 50 à 62 10.

Quelques instituteurs, porteurs de diplômes, atteignent, même dans les villes, £200 à £300. Aux Etats-Unis, dans les provinces voisines, et partout où l'on a établi des écoles normales, elles ont eu pour résultat une élévation de salaires. Dans le Bas-Canada, plusieurs instituteurs reçoivent déjà de £100 à £130. Les professeurs du Collège de St. Michel, situé à cinq lieues au-dessous de Québec, font, depuis deux ans, un cours normal, non seulement à ceux de leurs élèves qui veulent le suivre, mais encore aux élèves du pensionnat de filles établi dans la même paroisse; ils ont déjà formé sept instituteurs dont un reçoit un salaire de £75, un autre, £65, un troisième, £55, trois, £50, et enfin le dernier, £40; et quatorze instituteurs, dont trois reçoivent £40, et les autres, de £25 à £30; ce qui est plus que la moyenne.

Il serait cependant important, à l'époque actuelle, d'enlever dans l'année des instituteurs quelques natures énergiques, capables de lutter contre les obstacles qui s'opposent trop longtemps encore au progrès de l'instruction publique. Pour ces âmes naturellement ambitieuses, il serait bon d'ouvrir une carrière un peu plus large, de ne pas renfermer dans un cercle trop étroit les aspirations propres à une jeunesse qui tient un peu, en toutes choses, du caractère aventureux de ses ancêtres.

Les fonctions importantes d'inspecteur d'école sont déjà, dans quelques districts, remplies par des instituteurs qui s'étaient distingués dans leur état, et il n'est que juste de dire qu'ils figurent, comme on veut s'y attendre, au premier rang, par leur zèle et leur aptitude. Cette charge, (qui sera, j'espère, mieux rétribuée) à mesure que de nouvelles vacances se feront et que des instituteurs habiles se présenteront pour les remplir, devrait leur échoir, comme leur appaquet propre.

Le professeur des écoles normales, celui des écoles secondaires laïques, qui ne manquera point de surgir prochainement, à l'exemple du collège de St. Michel, conduit par quatre instituteurs qui ont fait eux-mêmes leur apprentissage dans la direction des écoles primaires; les divers emplois du département de l'instruction publique, y compris le poste de surintendant, devront être autant de points de mire, qui exciteront l'émulation des instituteurs. Rien ne donne de la force à une organisation comme une hiérarchie bien réglée, du moment que rien n'encourage les degrés qui la forment et qui nulle autre barrière, que les limites posées par la nature à l'intelligence et aux efforts de chacun, n'empêche celui qui débute, de s'élever au plus haut poste, sans violence et sans injustice. La disparité qui existe entre les diverses positions cesse d'être un sujet de jalousie; chacun, sentant qu'il fait partie d'un grand tout, prend sa part de ce qui peut échoir d'honneurs aux divers grades qu'il lui est libre de conquérir.

Les associations et les conférences que M. l'inspecteur Bruce signale avec raison comme ayant fait tant de bien dans les autres pays, non seulement sont un moyen de perfectionnement pour l'instituteur, mais encore lui donnent, en le plaçant sur un théâtre plus élevé, cette importance que méritent peut-être davantage, mais qu'il n'obtient pas sans humbles travaux de chaque jour.

Ces associations ne sont pas inconnues au Bas-Canada. Elles s'y sont formées spontanément à Québec, à Montréal et à St-Jésuit. Celle de Québec, surtout, a fait preuve d'une efficacité qui lui a valu une allocation permanente au budget. Dans ses conférences, se sont réunis plusieurs instituteurs de mérite qui sont parvenus, depuis au poste d'inspecteur ou de professeur; sa bibliothèque se compose de 500 volumes parfaitement choisis.

La question des salaires, dont on ne saurait se dissimuler toute l'importance, non seulement au point de vue de l'amélioration du corps enseignant, mais au point de vue de l'absurdité de ce reproche, de recourir aux débats, et on verra que toute la discussion a été conduite par les ministres et leurs partisans, et que des membres de l'opposition bas-canadienne, M. Dorion seul a parlé, et seulement pendant environ une demi-heure. Si les débats se sont ainsi prolongés, la faute en est entièrement aux ministres, qui remettaient la discussion de jour en jour, afin de donner à quelques partisans absents le temps de revenir. L'opposition n'est donc pas du tout coupable du reproche qu'on cherche à faire sonner si haut.

Nous comprenons parfaitement les motifs qui poussent nos vertueux adversaires à accuser nos amis de la perte du temps de la chambre. Les ministres se font toujours maître de chaque épreuve, ils laissent d'un degré dans l'opinion publique. C'est ce qui a eu pour résultat d'empêcher la discussion autant que possible; car les maîtres restent

presque partout aujourd'hui, il y a une foule de moyens qui pourraient et devraient être mis en œuvre, pour améliorer le sort de l'instituteur. Lors même que ces primes et ces fonds de pensions ne seraient pas aussi élevés dans le principe qu'on pourrait le désirer, les jeunes gens qui éprouvent quelque vocation pour l'enseignement, en dehors de l'état religieux, ne devraient point se décourager; mais ils devraient, au contraire, réfléchir au mouvement rapide qui s'opère dans le monde civilisé en faveur de l'enseignement primaire, et songer que la sympathie, le respect de plus en plus marqués, que les bons esprits témoignent ailleurs à ceux qui, après Dieu, façonnent à leur gré l'intelligence et le cœur des générations humaines, commencent à se manifester dans ce pays, et y produiront bientôt les résultats multiples qu'on peut en attendre.

Plusieurs inspecteurs, et, entr'autres, M.M. Bruce, Dorval et Tanguay, ont tracé une peinture bien vive du sort de l'instituteur, tel qu'il est et tel qu'il devrait être; et la publicité qui sera donnée à leurs écrits tendra, je l'espère, à faire disparaître la triste réalité, pour la remplacer par ce qui n'a été jusqu'ici qu'une utopie.

Les moyens de l'ordre moral indiqués par ces messieurs, la considération dont le honneur influe de chaque localité devraient entourer celui qui est, pour bien dire, le second père de leurs enfants, ces moyens, les plus puissants de tous, sont à la portée de tout homme raisonnable et n'exigent aucune mise de fonds, aucun autre sacrifice, ce celui de préjugés ignorés de l'antiquité, et que les sociétés nouvelles auront peine à comprendre.

Tout ce qui est contre l'instituteur est contre l'éducation; dit judicieusement M. Dorval; et il prend de la occasion d'indiquer des réformes utiles dans la construction des maisons d'école, qui devraient toutes être faites de manière à former une résidence commode et agréable pour l'instituteur, un chez lui où il se repose. Il trace ensuite un tableau riant de ce que devrait être l'instituteur vieillissant au milieu des générations qu'il a formées, guidant de ses conseils, dans le cours de la vie, ceux qu'il a conduits par la main à leur début, et formant autour de lui un petit cercle d'amusements littéraires et de progrès intellectuel et moral.

Si propre qu'elle soit à captiver les esprits contemplatifs et les tempéraments paisibles, si noble qu'elle paraisse aux yeux de la religion et de la philosophie, une telle perspective ne séduirait peut-être pas tous ceux qui conviendraient d'être dans le cours de l'enseignement. La culture d'un jardin, autour de la maison d'école, l'estime de ses voisins et des élèves formés par ses soins, n'auraient peut-être pas, comme dessein permanent, l'attrait suffisant pour une foule de jeunes gens, d'ailleurs pleins d'aptitude.

Il serait cependant important, à l'époque actuelle, d'enlever dans l'année des instituteurs quelques natures énergiques, capables de lutter contre les obstacles qui s'opposent trop longtemps encore au progrès de l'instruction publique. Pour ces âmes naturellement ambitieuses, il serait bon d'ouvrir une carrière un peu plus large, de ne pas renfermer dans un cercle trop étroit les aspirations propres à une jeunesse qui tient un peu, en toutes choses, du caractère aventureux de ses ancêtres.

Les fonctions importantes d'inspecteur d'école sont déjà, dans quelques districts, remplies par des instituteurs qui s'étaient distingués dans leur état, et il n'est que juste de dire qu'ils figurent, comme on veut s'y attendre, au premier rang, par leur zèle et leur aptitude. Cette charge, (qui sera, j'espère, mieux rétribuée) à mesure que de nouvelles vacances se feront et que des instituteurs habiles se présenteront pour les remplir, devrait leur échoir, comme leur appaquet propre.

Le professeur des écoles normales, celui des écoles secondaires laïques, qui ne manquera point de surgir prochainement, à l'exemple du collège de St. Michel, conduit par quatre instituteurs qui ont fait eux-mêmes leur apprentissage dans la direction des écoles primaires; les divers emplois du département de l'instruction publique, y compris le poste de surintendant, devront être autant de points de mire, qui exciteront l'émulation des instituteurs. Rien ne donne de la force à une organisation comme une hiérarchie bien réglée, du moment que rien n'encourage les degrés qui la forment et qui nulle autre barrière, que les limites posées par la nature à l'intelligence et aux efforts de chacun, n'empêche celui qui débute, de s'élever au plus haut poste, sans violence et sans injustice. La disparité qui existe entre les diverses positions cesse d'être un sujet de jalousie; chacun, sentant qu'il fait partie d'un grand tout, prend sa part de ce qui peut échoir d'honneurs aux divers grades qu'il lui est libre de conquérir.

Les associations et les conférences que M. l'inspecteur Bruce signale avec raison comme ayant fait tant de bien dans les autres pays, non seulement sont un moyen de perfectionnement pour l'instituteur, mais encore lui donnent, en le plaçant sur un théâtre plus élevé, cette importance que méritent peut-être davantage, mais qu'il n'obtient pas sans humbles travaux de chaque jour.

Ces associations ne sont pas inconnues au Bas-Canada. Elles s'y sont formées spontanément à Québec, à Montréal et à St-Jésuit. Celle de Québec, surtout, a fait preuve d'une efficacité qui lui a valu une allocation permanente au budget. Dans ses conférences, se sont réunis plusieurs instituteurs de mérite qui sont parvenus, depuis au poste d'inspecteur ou de professeur; sa bibliothèque se compose de 500 volumes parfaitement choisis.

La question des salaires, dont on ne saurait se dissimuler toute l'importance, non seulement au point de vue de l'amélioration du corps enseignant, mais au point de vue de l'absurdité de ce reproche, de recourir aux débats, et on verra que toute la discussion a été conduite par les ministres et leurs partisans, et que des membres de l'opposition bas-canadienne, M. Dorion seul a parlé, et seulement pendant environ une demi-heure. Si les débats se sont ainsi prolongés, la faute en est entièrement aux ministres, qui remettaient la discussion de jour en jour, afin de donner à quelques partisans absents le temps de revenir. L'opposition n'est donc pas du tout coupable du reproche qu'on cherche à faire sonner si haut.

Nous comprenons parfaitement les motifs qui poussent nos vertueux adversaires à accuser nos amis de la perte du temps de la chambre. Les ministres se font toujours maître de chaque épreuve, ils laissent d'un degré dans l'opinion publique. C'est ce qui a eu pour résultat d'empêcher la discussion autant que possible; car les maîtres restent

presque partout aujourd'hui, il y a une foule de moyens qui pourraient et devraient être mis en œuvre, pour améliorer le sort de l'instituteur. Lors même que ces primes et ces fonds de pensions ne seraient pas aussi élevés dans le principe qu'on pourrait le désirer, les jeunes gens qui éprouvent quelque vocation pour l'enseignement, en dehors de l'état religieux, ne devraient point se décourager; mais ils devraient, au contraire, réfléchir au mouvement rapide qui s'opère dans le monde civilisé en faveur de l'enseignement primaire, et songer que la sympathie, le respect de plus en plus marqués, que les bons esprits témoignent ailleurs à ceux qui, après Dieu, façonnent à leur gré l'intelligence et le cœur des générations humaines, commencent à se manifester dans ce pays, et y produiront bientôt les résultats multiples qu'on peut en attendre.

Plusieurs inspecteurs, et, entr'autres, M.M. Bruce, Dorval et Tanguay, ont tracé une peinture bien vive du sort de l'instituteur, tel qu'il est et tel qu'il devrait être; et la publicité qui sera donnée à leurs écrits tendra, je l'espère, à faire disparaître la triste réalité, pour la remplacer par ce qui n'a été jusqu'ici qu'une utopie.

Les moyens de l'ordre moral indiqués par ces messieurs, la considération dont le honneur influe de chaque localité devraient entourer celui qui est, pour bien dire, le second père de leurs enfants, ces moyens, les plus puissants de tous, sont à la portée de tout homme raisonnable et n'exigent aucune mise de fonds, aucun autre sacrifice, ce celui de préjugés ignorés de l'antiquité, et que les sociétés nouvelles auront peine à comprendre.

Tout ce qui est contre l'instituteur est contre l'éducation; dit judicieusement M. Dorval; et il prend de la occasion d'indiquer des réformes utiles dans la construction des maisons d'école, qui devraient toutes être faites de manière à former une résidence commode et agréable pour l'instituteur, un chez lui où il se repose. Il trace ensuite un tableau riant de ce que devrait être l'instituteur vieillissant au milieu des générations qu'il a formées, guidant de ses conseils, dans le cours de la vie, ceux qu'il a conduits par la main à leur début, et formant autour de lui un petit cercle d'amusements littéraires et de progrès intellectuel et moral.

Si propre qu'elle soit à captiver les esprits contemplatifs et les tempéraments paisibles, si noble qu'elle paraisse aux yeux de la religion et de la philosophie, une telle perspective ne séduirait peut-être pas tous ceux qui conviendraient d'être dans le cours de l'enseignement. La culture d'un jardin, autour de la maison d'école, l'estime de ses voisins et des élèves formés par ses soins, n'auraient peut-être pas, comme dessein permanent, l'attrait suffisant pour une foule de jeunes gens, d'ailleurs pleins d'aptitude.

Il serait cependant important, à l'époque actuelle, d'enlever dans l'année des instituteurs quelques natures énergiques, capables de lutter contre les obstacles qui s'opposent trop longtemps encore au progrès de l'instruction publique. Pour ces âmes naturellement ambitieuses, il serait bon d'ouvrir une carrière un peu plus large, de ne pas renfermer dans un cercle trop étroit les aspirations propres à une jeunesse qui tient un peu, en toutes choses, du caractère aventureux de ses ancêtres.

Les fonctions importantes d'inspecteur d'école sont déjà, dans quelques districts, remplies par des instituteurs qui s'étaient distingués dans leur état, et il n'est que juste de dire qu'ils figurent, comme on veut s'y attendre, au premier rang, par leur zèle et leur aptitude. Cette charge, (qui sera, j'espère, mieux rétribuée) à mesure que de nouvelles vacances se feront et que des instituteurs habiles se présenteront pour les remplir, devrait leur échoir, comme leur appaquet propre.

Le professeur des écoles normales, celui des écoles secondaires laïques, qui ne manquera point de surgir prochainement, à l'exemple du collège de St. Michel, conduit par quatre instituteurs qui ont fait eux-mêmes leur apprentissage dans la direction des écoles primaires; les divers emplois du département de l'instruction publique, y compris le poste de surintendant, devront être autant de points de mire, qui exciteront l'émulation des instituteurs. Rien ne donne de la force à une organisation comme une hiérarchie bien réglée, du moment que rien n'encourage les degrés qui la forment et qui nulle autre barrière, que les limites posées par la nature à l'intelligence et aux efforts de chacun, n'empêche celui qui débute, de s'élever au plus haut poste, sans violence et sans injustice. La disparité qui existe entre les diverses positions cesse d'être un sujet de jalousie; chacun, sentant qu'il fait partie d'un grand tout, prend sa part de ce qui peut échoir d'honneurs aux divers grades qu'il lui est libre de conquérir.

Les associations et les conférences que M. l'inspecteur Bruce signale avec raison comme ayant fait tant de bien dans les autres pays, non seulement sont un moyen de perfectionnement pour l'instituteur, mais encore lui donnent, en le plaçant sur un théâtre plus élevé, cette importance que méritent peut-être davantage, mais qu'il n'obtient pas sans humbles travaux de chaque jour.

Ces associations ne sont pas inconnues au Bas-Canada. Elles s'y sont formées spontanément à Québec, à Montréal et à St-Jésuit. Celle de Québec, surtout, a fait preuve d'une efficacité qui lui a valu une allocation permanente au budget. Dans ses conférences, se sont réunis plusieurs instituteurs de mérite qui sont parvenus, depuis au poste d'inspecteur ou de professeur; sa bibliothèque se compose de 500 volumes parfaitement choisis.

La question des salaires, dont on ne saurait se dissimuler toute l'importance, non seulement au point de vue de l'amélioration du corps enseignant, mais au point de vue de l'absurdité de ce reproche, de recourir aux débats, et on verra que toute la discussion a été conduite par les ministres et leurs partisans, et que des membres de l'opposition bas-canadienne, M. Dorion seul a parlé, et seulement pendant environ une demi-heure. Si les débats se sont ainsi prolongés, la faute en est entièrement aux ministres, qui remettaient la discussion de jour en jour, afin de donner à quelques partisans absents le temps de revenir. L'opposition n'est donc pas du tout coupable du reproche qu'on cherche à faire sonner si haut.

Nous comprenons parfaitement les motifs qui poussent nos vertueux adversaires à accuser nos amis de la perte du temps de la chambre. Les ministres se font toujours maître de chaque épreuve, ils laissent d'un degré dans l'opinion publique. C'est ce qui a eu pour résultat d'empêcher la discussion autant que possible; car les maîtres restent

presque partout aujourd'hui, il y a une foule de moyens qui pourraient et devraient être mis en œuvre, pour améliorer le sort de l'instituteur. Lors même que ces primes et ces fonds de pensions ne seraient pas aussi élevés dans le principe qu'on pourrait le désirer, les jeunes gens qui éprouvent quelque vocation pour l'enseignement, en dehors de l'état religieux, ne devraient point se décourager; mais ils devraient, au contraire, réfléchir au mouvement rapide qui s'opère dans le monde civilisé en faveur de l'enseignement primaire, et songer que la sympathie, le respect de plus en plus marqués, que les bons esprits témoignent ailleurs à ceux qui, après Dieu, façonnent à leur gré l'intelligence et le cœur des générations humaines, commencent à se manifester dans ce pays, et y produiront bientôt les résultats multiples qu'on peut en attendre.

Plusieurs inspecteurs, et, entr'autres, M.M. Bruce, Dorval et Tanguay, ont tracé une peinture bien vive du sort de l'instituteur, tel qu'il est et tel qu'il devrait être; et la publicité qui sera donnée à leurs écrits tendra, je l'espère, à faire disparaître la triste réalité, pour la remplacer par ce qui n'a été jusqu'ici qu'une utopie.

Les moyens de l'ordre moral indiqués par ces messieurs, la considération dont le honneur influe de chaque localité devraient entourer celui qui est, pour bien dire, le second père de leurs enfants, ces moyens, les plus puissants de tous, sont à la portée de tout homme raisonnable et n'exigent aucune mise de fonds, aucun autre sacrifice, ce celui de préjugés ignorés de l'antiquité, et que les sociétés nouvelles auront peine à comprendre.

au pouvoir, les valets en retraite des profits, et leur intérêt est de les maintenir par tous les moyens possibles, qu'ils soient honnêtes ou qu'ils ne le soient pas.

Mais encore l'opposition a-t-elle réouvert fait perdre du temps à la chambre? On peut facilement se convaincre du contraire en passant la session en revue.

Pendant huit ou dix semaines, la chambre a siégé sans que le gouvernement ait introduit une seule de ses mesures; et à l'heure qu'il est n'en a pressé la passage d'aucune loi d'éducation. Pourtant on ne peut accuser l'opposition d'avoir empêché les ministres d'introduire leurs mesures, ni de les faire contester de les avoir lorsqu'elles étaient inscrites sur les ordres du jour. Cette ridicule accusation contre nos amis est donc de la plus grande inutilité, et si nous avons consenti à la relever aujourd'hui, c'est parce qu'elle est souvent répétée, et que notre sagesse pourrait être regardée comme une admission qu'elle possède quelque fondement. Nous espérons donc que nos adversaires ne se donneront plus le ridicule de la formuler car ils ne doivent pas espérer faire effet avec de pareilles simplicités.

Le Ministère et la Presse.

Hélas! hélas! le ministère se voit abandonné de toutes parts; tous ses anciens amis lui tournent le dos, et il ne lui reste que ceux qui ne peuvent trouver place ailleurs ou que leur habitude de servilité attache encore à son char. Depuis longtemps il est abandonné de l'opinion publique; et partout il est né vu qu'avec mépris et dégoût: de nouvelles élections générales le prouveraient infailliblement. Tous les hommes qui ont quelque pudeur, quelque respect personnel, rougissent aujourd'hui de se déclarer ses amis, et de tous les ministériels d'il y a six mois, on n'en trouverait peut-être pas un sur dix qui voudrait se déclarer encore partisans du ministère. La défection des représentants a suivi celle du public, et le ministère nouveau s'en va maintenant clopin clopant, faisant de se traîner jusqu'à la fin de la session afin de jouir des honneurs du pouvoir pendant quelques mois de plus.

Mis ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le complet isolement dans lequel il se trouve maintenant vis-à-vis la presse. Dans le Haut-Canada nous ne connaissons aucun journal, à part celui de M. Spence, qui défend le ministère; le Leader lui-même est passé à l'opposition depuis longtemps. Cela est tellement le cas que le ministère est sur le point de se créer un nouvel organe à Toronto, dont la direction sera confiée à M. Rollo Campbell, propriétaire du Pilot à Montréal. M. Rollo Campbell est imprimeur et l'entreprendra ce journal sans égard aux principes qu'il devra défendre. Son influence promet donc de n'être pas très redoutable; et s'il faut en juger par celle du Pilot à Montréal, elle se réduira à zéro, car il n'y a pas un seul journal à Montréal dont l'insignifiance soit aussi complète, aussi universellement reconnue, que celle du Pilot.

À Montréal, parmi les journaux anglais, nous ne voyons que la Gazette, l'incarnation du torisme, et le Pilot, organe grassement payé, qui sont publiés dans les intérêts du ministère. Parmi les journaux français, la Patrie est maintenant seule à se défendre; les derniers changements s'étant exclusivement faits dans l'intérêt du conservateur et tory. La Minerve est dans l'incertitude et suit M. Loranger dans l'opposition, s'il y reste. À Québec, le Canadien se fait traîner à la remorque du Journal, mais il marche évidemment à contrecoeur, et si le picotin ne se remplit si souvent, il ferait certainement volte-face — car M. Cauchon est loin de faire l'admiration de son rédacteur. À la première occasion ce pauvre ministère se verra même abandonné des journaux qui le supportent encore — ce qui serait grand dommage, vraiment, car il mériterait bien d'être soutenu par eux.

Une Proposition Immortelle.

Il faut que le ministère soit entouré de bien vives sollicitudes pour que ses partisans consentent à faire des propositions de la force de celle dont M. Dufresne, l'immortel représentant de Montcalm, a donné avis après le dernier vote de non-confiance. M. Dufresne commence à comprendre que l'on ne peut servir deux maîtres à la fois, et que ses constituants lui demanderont compte de ses tergiversations politiques, de ses abandons de principes, depuis qu'il a, lui aussi, enfoncé la honte ministérielle, et il voudrait pouvoir se rattraper ailleurs yeux sur quelque chose, pour ne pas être en danger. C'est ce qui lui a porté à donner avis de la proposition suivante, dont la stupidité et le ridicule ne peuvent être surpassés:

M. Dufresne donne avis qu'il proposera, vendredi prochain, que la chambre se forme en comité général dans la vue d'adopter les résolutions suivantes: 1. Résolu. — Qu'à l'avenir toutes propositions de non-confiance dans l'administration du pays

J. L. Beaudry, écrivain, A. Lapierre, écrivain, C. Hudson, écrivain, L. P. Boivin, écrivain, C. J. Coursoy, écrivain, P. Lacombe, écrivain, J. Robillard, écrivain.

TROUPE FRANÇAISE.—Un ami du journal nous adresse les quelques lignes suivantes: Je vous prie de m'accorder une petite place dans vos colonnes, pour faire connaître, au moins annoncer au public le succès brillant qu'a obtenu la troupe française dans ses deux dernières soirées.

Je dirai d'abord que l'orchestre est un des meilleurs que nous ayons encore eu, son exécution est mélodieuse, douce et animée. Mardi soir, l'air « Vive la Canadienne » lui a mérité les joyeux battements de mains de toute l'assemblée.

Tous les acteurs ont su se distinguer et mériter les applaudissements prolongés d'un auditoire, malheureusement trop peu nombreux; mais je signalerai tout particulièrement le chant de M. François. Sa prononciation française, toujours claire et nette, sa voix sonore, pure et distincte se fait entendre avec la plus grande facilité.

Les autres acteurs ne le cèdent en rien à M. François et à M. Gauthier. En conclusion, nous le disons avec franchise et droit, cette troupe a toutes les qualités requises, joint de plus les avantages capables de satisfaire parfaitement un auditoire, et est digne de tous les encouragements.

Nous invitons donc le public à venir juger lui-même de sa capacité et de son mérite. Les Canadiens-français surtout doivent venir payer le tribut d'éloges mérités à juste titre, aux acteurs de la célèbre troupe française.

Nous voyons que la Patrie est furieuse contre M. François parce qu'elle chante des chants patriotiques, les Trois Drapeaux surtout ont excité sa bile, et elle en a été fort scandalisée parce qu'il y est dit que le voyage est une couleur sainte. Cette pauvre Patrie est destinée à éprouver des contretiens partout, jusqu'au théâtre. Pourtant cette chanson ne mérite pas les anathèmes de la Patrie; on pourra en juger par le couplet suivant:

Le drapeau Blanc a paré l'impudence, Le Tricolore est l'indigalité, Le Rouge seul guidera notre France Aux pieds divins de la Fraternité.

Je ne veux pas que l'on se serve avec crainte! Arriver c'est que le froid peut glacer! Pour moi le Rouge est une couleur sainte; Puisse-t-il voir son règne commencer!

ARRIVÉE DE L'INDIAN.—Le steamer Indian, parti de Liverpool le 21 ult., est arrivé à Québec lundi soir, avec des nouvelles de quatre jours plus récentes. Elles n'ont cependant aucune importance spéciale. Les difficultés de l'Angleterre avec les États-Unis continuent à occuper l'attention publique.

MALLE POUR L'ANGLETERRE.—La malle anglaise par le steamer Canadian sera faite demain à deux heures de l'après-midi. Les journaux devront être mis à la poste avant midi. Le port des lettres est de 7 h. par tax. Le Canadian partira de Québec samedi pour Liverpool.

—Il y a quelques jours, le sénateur Brooks assaillit un autre sénateur, M. Sumner, dans l'enceinte du Sénat à Washington, après la séance, à cause d'un discours fait par ce dernier. Il lui fit des blessures graves, mais on espère le sauver. L'indignation fut générale; et un comité de sénateurs fut nommé pour faire une enquête sur cette affaire. Le comité a fait rapport recommandant l'expulsion du sénateur Brooks, et en effet il a été expulsé du Sénat. C'est le moins qu'il méritait.

POSTES.—Un de nos abonnés de Ste. Martine se plaint d'éprouver des retards considérables dans la réception de son journal; quoiqu'il en reçoit plusieurs numéros à la fois après avoir été plusieurs jours sans en recevoir. Comme son journal est régulièrement expédié de notre bureau, nous prions ce maître de poste de voir à quelle cause ce retard est attribuable, et d'y apporter remède. Il lui pourrait se faire que le journal soit retenu dans quelque bureau avant d'être remis à l'abonné.

LECTURE.—On annonce l'arrivée en cette ville, pour lundi prochain, de Miss Kimberly, qui vient nous lire le dernier poème de Longfellow, Hiawatha. Les journaux américains font des éloges unanimes de la déclamation de Miss Kimberly, et ceux de nos lecteurs qui comprennent l'anglais feront bien d'aller l'entendre, si les éloges qu'on lui décerne sont mérités.

NEIGE.—Vendredi dernier il y avait près de quatre pouces de neige sur la terre à Island Pond. A Pittsburg, le même jour, la neige tombait en abondance vers une heure de l'après-midi. Ici nous avons eu une pluie froide accompagnée de grêle pendant quelques minutes, mais nous n'avons pas eu de neige. Cependant la température se maintient au frais, malgré que la saison soit avancée.

Il a aussi négé considérablement à Coaticook, dans le district de St. François, et la terre en était couverte. Les habitants de Toronto ont aussi été surpris par la neige, mais elle n'a pas assez duré pour couvrir la terre.

—Pourquoi les boulangers s'enrichissent-ils dans nos villes, tandis que les journalistes végètent ou se ruinent? —C'est que sur vingt personnes qui ont un bon estomac, on en trouve à peine deux qui aient une bonne cervelle.

—Les scieries de Norcross et Actuel, à l'embouchure du St. Maurice, sont actuellement en opération, et d'après des calculs certains il sort environ 140,000 pieds de bois scié, toutes les semaines, ce qui est un bon résultat, mais nous n'avons pas eu de neige. Cependant la température se maintient au frais, malgré que la saison soit avancée.

—Pourquoi les boulangers s'enrichissent-ils dans nos villes, tandis que les journalistes végètent ou se ruinent? —C'est que sur vingt personnes qui ont un bon estomac, on en trouve à peine deux qui aient une bonne cervelle.

—Les scieries de Norcross et Actuel, à l'embouchure du St. Maurice, sont actuellement en opération, et d'après des calculs certains il sort environ 140,000 pieds de bois scié, toutes les semaines, ce qui est un bon résultat, mais nous n'avons pas eu de neige. Cependant la température se maintient au frais, malgré que la saison soit avancée.

—Pourquoi les boulangers s'enrichissent-ils dans nos villes, tandis que les journalistes végètent ou se ruinent? —C'est que sur vingt personnes qui ont un bon estomac, on en trouve à peine deux qui aient une bonne cervelle.

—Les scieries de Norcross et Actuel, à l'embouchure du St. Maurice, sont actuellement en opération, et d'après des calculs certains il sort environ 140,000 pieds de bois scié, toutes les semaines, ce qui est un bon résultat, mais nous n'avons pas eu de neige. Cependant la température se maintient au frais, malgré que la saison soit avancée.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Rapporté pour le Pays.)

LIGNE DE MONTRÉAL.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Toronto, 3 juin.

Hir soir, M. Mackenzie proposa que depuis et après le 31 janvier 1857, les comptes publics soient tenus en piastres, cents et milles.

M. Cayley proposa en amendement la prise des ordres du jour.—Pour, 42; contre, 26.

M. Wilson proposa la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Tronc et London.

M. Brown proposa d'enlever la clause qui permet l'amalgamation au Grand Tronc, ce qui fut rejeté.

Le bill est lu et passé.—Pour, 54; contre, 15.

M. A. A. Dorion proposa la troisième lecture du bill pour amender la charte de la banque de Montréal.

M. Mackenzie proposa d'enlever la clause qui permet le prélèvement d'un demi par cent sur certains billets, ou autres papiers négociables.—Pour, 21; contre, 31.

Et le bill est passé.

Le bill pour amender la charte de la société d'agriculture du Bas-Canada a été lu et passé.

Ce soir les bills suivants subirent leur troisième lecture:

Pour la conservation du Saumon dans le Bas-Canada; pour établir une cour de circuit à Huntingdon et Châteauguay; pour incorporer l'Union Bank du Haut-Canada.

M. J. S. McDonald proposa alors une série de résolutions affirmant le principe de la double majorité comme étant celui sur lequel le gouvernement du Canada a toujours été et devrait toujours être conduit. Et les débats se poursuivirent à 6 heures.

DECES. Au Presbytère de St. Hermas, après cinq jours de maladie, demoiselle Philomène Poulin, âgée de 19 ans, sœur du curé du lieu.

D'UN HABITUE. Cette lettre vous sera remise par mon ami M. M. de cette ville: Je désire beaucoup recevoir un nouvel exemplaire de votre excellent Eau Minérale: je vous prie de m'en adresser un, car j'en ai besoin.

"Cleveland, Ohio, 14 mai 1856." R. P. "J'ai recommandé l'Eau Minérale à un grand nombre de mes patients, et j'ai toujours trouvé qu'elle agit comme un excellent remède. Je l'ai prescrite en quantité prodigieuse et elle surpasse de beaucoup de constitutions; et je considère cela comme un grand avantage."

R. L. MACDONNELL, M. D. 5 juin.

Bonne autorité.—Le Napperel de Cincinnati dit que le docteur J. C. McLaughlin a écrit au docteur J. C. McLaughlin de la douleur comme par magie de toutes les parties du corps, et aucun de ceux qui connaissent ses vertus ne voudrait s'opposer.

"L'Anodin des Nègres" du Dr. Cummings a obtenu un succès éminent, et les meilleurs médecins disent qu'il est d'une valeur inégalable pour ceux qui souffrent du mal de dents.

Consommation Pulmonaire.—Le grand fléau des climats du Nord est à moitié détruit par l'excellent remède du baume de Wistar. Il est vraiment digne de sa haute renommée.

VERMIFUGE DU DR. McLANE. Parmi les centimes de lettres, certificats, etc., reçus par les Propriétaires, Fleming Frères, pour cette médecine, les suivantes sont choses pour montrer son caractère et son usage dans les parties éloignées de l'Ouest.

Royalton, Iowa, 10 mai 1856. Messieurs.—Je vous écris pour solliciter l'agence du Vermifuge incomparable que vous dounez. Il y a quelque temps j'en achetai une douzaine de boîtes de M. E. Ely, et le prescrivis dans ma pratique, et il fut si efficace dans l'expulsion des vers, qu'aucune autre préparation ne peut satisfaire les citoyens de ce village et des environs. Ayez la bonté de m'envoyer une grosse boîte de Vermifuge immédiatement.

SAMUEL ROSS. New-Providence, Tenn. 1er juil. 1851. MM. Fleming Frères.—Avez la bonté de nous envoyer du Vermifuge aussi possible, car nous en manquons, et le demander est très ardu. Nous croyons qu'il est le meilleur Vermifuge inventé.

PORTER ET DYENS. Les acheteurs devront demander les PILULES DE FOIE DU DR. McLANE, fabriquées par FLEMING FRÈRES, de Pittsburg, Pa. Il y a d'autres Pilules dites de Foie; mais les véritables Pilules de McLANE, ainsi que son Vermifuge, sont en vente chez tous les pharmaciens respectables. Pas de véritables sans la signature de

GRAND TÉMOIGNAGE EN FAVEUR DES AMÈRES OXIGÈNES. Washington, 10 juin. Ayant fait usage des Amères Oxigénées du Dr. Green de Windsor, Vt., et après d'ailleurs leur efficacité, c'est avec le plus grand plaisir que nous les recommandons au public, avec l'espoir qu'elles soutiendront la réputation de leur propriétaire. Nous nous avons aussi l'espoir que cet excellent remède se répandra tellement dans le pays qu'il sera à la portée de tout malade.

Sammuel S. Phelps sénateur du Vermont, James Simmons sénateur de Rhode Island, J. T. Morehead sénateur, et autres gouverneurs du Kentucky, L. H. Arnold, membre du Congrès, autres gouverneurs de Rhode Island, William Woodbridge sénateur, et autres gens du Michigan.

M. L. Martin, délégué du territoire du Wisconsin. Un tel témoignage est bien digne de la confiance publique.

Adresse: SETH W. FOWLE et Cie, 738, Washington Street, Boston. Offertes au public chez leurs agents dans toutes les villes des États et du Canada.

Morsure d'un serpent à Sonnettes guéri en cinq minutes par le Pain Killer.—Lisez ceci: St. Louis, Mo., 25 août 1851. MM. Perry Davis et Fils.—Un marchand de Lincoln, dans ce état, m'informe qu'un de ses fils fut mordu à la jambe par un serpent à sonnettes, dont il souffrait très horriblement. La famille ayant par hasard du Pain Killer dans la maison, commença immédiatement à en laver la morsure, sans savoir si cela lui ferait du bien ou non; mais, quoique cela puisse paraître surprenant, on vit le poison sortir immédiatement de la blessure, et au bout de cinq ou dix minutes, le jeune homme s'endormit, sans ressentir aucune douleur ou aucun effet de la morsure, excepté la blessure de la chair, qui se cicatrisa bientôt, et le jeune homme put reprendre ses occupations sans plus de danger.

En donnant publiquement à ce fait dans votre journal, vous avez rendu un grand service à tous ceux qui ont été mordus par un serpent à sonnettes, et vous fournirez un article dont le bon sens se sentira depuis longtemps. Votre etc.

H. BLACKLEY. En vente chez Lyman, Savage et Cie, S. J. Lyman et Cie, Dr. Picault, John Gardner, W. E. Bowman, et chez tous les pharmaciens du Canada.

CONCERTS ET PANTOMIMES

PAR LA CELEBRE TROUPE FRANÇAISE

Sous la direction de M. FRANÇOIS,

TOUS LES JOURS DE CETTE SEMAINE

DANS LA SALLE DE CONCERT DE LA CITE.

PRIX D'ADMISSION:—Sièges réservés, 5s.; Premières Places, 2s. 6d.; Secondes Places, 1s. 3d.; Enfants—moitié prix. 53

BAZAR DE LA PROVIDENCE

Sous le patronage de Mme. la Maîtresse.

UN BAZAR au profit de l'ASILE de la PROVIDENCE aura lieu dans la SALLE des ARTISANS, GRANDE RUE ST. JACQUES, le 3, 4, 5 et 6 JUILLET PROCHAIN.

Les portes s'ouvriront chaque jour à 3 HEURES P.M. Il y aura une table de rafraîchissement, une table de Loterie, une table de Lingerie, etc., et un grand nombre de beaux objets à vendre.

Il y aura tous les jours de 2 à 4 heures de l'après-midi, ralle et loterie pour les enfants. Toutes les personnes qui désirent contribuer au bazar par des dons d'objets, sont priées de les transmettre au plutôt aux Dames Directrices ou à l'Asile de la Providence.

13 mai. 46

VOYAGE DE PLAISIR

A L'ASSOMPTION.

Le Steamer "TERREBONNE"

Capt. VALIGNY,

FAIT un Voyage de Plaisir à l'Assomption, le DIMANCHE prochain, le 10 JUILLET, à 10 heures du matin, et sera de retour de bonne heure. Il y aura une bande de musique à bord. Passage aller et revenir 2s 6d. 55

INSTITUT CANADIEN.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE.

NOUS, soussignés, prions M. le Président de l'Institut Canadien de convoquer une assemblée des membres de l'Institut pour prendre en considération l'opportunité de célébrer la Fête Nationale par une soirée.

J. M. Loranger J. Robillard
N. G. Bourbonnière A. A. Masson
F. P. Pominville J. B. Labelle
F. A. Lamontagne F. J. Farand
L. Plamondon D. C. Francaeur
L. C. Barbeau A. Magnan
H. Thifin Wm Geary
G. Lazure S. Martin
P. Doucet A. Roy

M. Drouin, 3 juin 1856.

En conformité à la requête ci-dessus, je convoque une assemblée des membres de l'Institut Canadien pour SAMEDI, le 7 du courant, à 8 heures P.M.

A. TELLIER, Vice-Président.

Montréal, 3 juin 1856. 55

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

CHANGEMENT DES CONVOIS:

ARRANGEMENTS DE L'ETRE.

DEPUIS et après LUNDI, le 9 JUILLET 1856, le Bateau à Vapeur Traversier de la Compagnie partira de son Quai, au pied de la Place Jacques Cartier, comme suit:

CONVOI DIRECT Pour Québec, les Montagnes Blanches, Portland et Boston. 7.45 a.m. Pour Island Pond et les Stations intermédiaires. 8.45 p.m. Pour QUÉBEC Express en 2 heures, à 4.45 p.m.

PRIX A QUÉBEC, PAR CE CONVOI SEULEMENT: Première classe..... \$1.50
Seconde classe..... \$1.00

POUR L'OUEST. Directement à Hamilton en vingt-deux heures! Les Convois partent de la Station de la Pointe St. Charles pour BROCKVILLE, se reliant avec les lignes du GREAT WESTERN, de la MALLÉ, et des STEAMERS AMÉRICAINS pour l'Ontario, comme suit:

CONVOI EXPRESS en 9 heures, à 9.40 A.M. Convoi d'Accommodation (arrivant à toutes les Stations), à 4.30 P.M. Les passagers épargnent 18 heures entre Montréal et Brockville.

Les prix sont les mêmes que par les bateaux à vapeur.

S. P. BIDDER, Gérant Général.

A. ST. AMAND, AVOCAT. Bureau, coin des rues Craig et Perrault. 5 juin. fm-38

PHOTOGRAPHIE.

DAGUÉRYTYPES, AMBROTIYPES, et CALOTYPES, chez DOANE, No. 2, Place d'Armes. Grand Catalogue sur papier, mi-grain, naturel, et plus petits, en couleurs ou noirs, Daguerriotypes copiés deux fois plus vite que l'original, très bien coloriés, en couleurs à l'eau ou à l'huile.

Le public est respectueusement invité à venir au No. 2, Place d'Armes. E. F. HALL, de Montréal au Rez-de-Chaussée. 5 juin. cm-55

AVIS.

Je soussigné remercie ses amis et le public en général pour le patronage qui lui a été accordé, et a l'honneur de leur annoncer qu'il a transporté ses Papiers à BOLLINGERIE au No. 46, Rue St. JOSEPH, il est prêt à leur fournir du PAIN de première qualité; et il espère, par son attention et sa ponctualité dans ses affaires, qu'une part de leur pratique lui sera accordée.

ALEX. WATT. 5 juin. cm-55

Chambre des Notaires de Montréal. La prochaine ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE de la dite Chambre aura lieu le 16 de Juin prochain, à 3 heures P.M., le jour où quel devaient prendre place, d'après les Règlements de cette Chambre, se trouvant être un Dimanche.

L'AVENIR. JOURNAL RÉPUBLICAIN PUBLIÉ DANS LES INTERÊTS POPULAIRES. EST entré dans la SEPTIÈME ANNÉE de son Existence. Ce journal est spécialement consacré à la défense des droits du peuple et à la réforme des abus. L'avenir ayant une grande circulation offre un excellent moyen d'annonces.

Journal de Publication:—le JEUDI MATIN. Abonnement.—Pour un an \$2. —Pour six mois \$1. —Pour trois mois 50 Cts. Bureau, No. 11, Rue St. Vincent, Montréal, Bas-Canada. P. BLANCHET, Propriétaire-Éditeur. 31 mai

LIGNE AMERICAINE D'EXPRESS

LA ROUTE LA PLUS COURTE ET LA PLUS PROMPTE POUR TOUTS LES PORTS DE L'OUEST; LES CHUTES NIAGARA ET BUFFALO

LES STEAMERS DE PREMIÈRE CLASSE

JENNY LIND.....Capt. L. MOODY, MONTREAL.....Capt. J. LAFAYETTE, BRITISH EMPIRE.....Capt. D. S. ALLAN.

L'un de ces Bateaux à Vapeur partira DE MONTRÉAL TOUTS LES JEURES excepté les Dimanches, à UNE HEURE P.M. du Bassin du Canal, et DE LACHINE à l'arrivée des Chats qui partent de Montréal à CINQ heures P.M., pour PRESCOTT et OGDENSBURG et les Ports intermédiaires.

Les Steamers de Rivière se relient à Ogdensburg avec les grands et beaux Steamers du Lac Ontario, New-York, Northstar, Bay State, Ontario, Cataract, et Niagara, pour BROCKVILLE, Baie Alexandr., Clayton, KINGSTON, Sackett's Harbour, OLEVEGO, Rochester, Niagara, Lewiston, TOKONTO, HAMILTON, et tous les Ports de l'Ouest.

Ces Lignes de Steamers se relient à Niagara et Lewiston avec les Chemins de Fer d'Enfer et Ontario de Lewiston et Buffalo, du Great Western, du Michigan Southern, et de la Rivière du Lac, et avec les Steamers de Buffalo—pour tous les Ports de l'Ouest.

Les Passagers ont le privilège d'ARRÊTER aux CHUTES de NIAGARA ou à toute autre Place d'Intérêt sur la route. Pour Billets, s'adresser au Bureau, 24, Rue McGill.

W. T. BARRON, Agent, Ou à D. B. O'NEILL, Quai du Canal. 3 juin

RESTAURANT ALEXANDRE.

SOUPE A LA TORTUE VERTE, AUJOURD'HUI,

RESTAURANT ALEXANDRE.

RESTAURANT ALEXANDRE.

COTE ST. LAMBERT.

M. ALEXANDRE, en offrant ses remerciements à ses nombreux pratiques pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, a l'honneur de les informer qu'il s'est assuré les services d'un

CUISINIER FRANÇAIS, qui vient d'arriver de Paris pour remplir un engagement de douze ans au PALAIS ROYAL DE PARIS; et ayant en conséquence agrandi son Département Culinaire, il sera prêt DÉPUIS ET APRÈS LUNDI, le 7 du courant à servir une

TABLE D'HÔTE, DE MIDI ET DEMI A DEUX HEURES, d'une manière qui ne sera surpassée par aucun Établissement de cette Ville.

M. ALEXANDRE sera aussi prêt à exécuter tous ordres pour

DINERS PUBLICS ou PRIVÉS, qui seront préparés soit aux résidences privées ou à son Restaurant, et sous le plus court avis.

3 juin. cm-54

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES.

Je soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il se chargera, à des conditions libérales, de l'ASSESSMENT des propriétés, et de la COLLECTION des LOYERS.

C. A. ROCHON, Bureau d'Asses., Montréal, Rue Ste. Thérèse, No. 15. 3 juin. aa-34

TEINTURES POUR LES CHEVEUX.

NOIRE et Brune de Rogie Do De Phalon Do De Batchelor Do De Brown Teinture Véritable de Mathew. A vendre par J. GARDNER, Chimiste Droguiste, Rue Notre Dame Ouest. 3 juin. aa-3

CHALOPPES A VENDRE.

UNE CHALOPPE EN CHÊNE faite avec des rivets de cuivre, et Chaloppes en pin de différentes dimensions, à bas prix. A vendre par JÉRÉMIE MARCHAND, Longueuil. 3 juin. 4-64

Bonbons Français.

IL VIEND D'ÊTRE REÇU.—Un choix de PASTILLES à la CRÈME DE CHOCOLAT, GOMME, etc., etc. CHS. ALEXANDER, Confiseur, 243, Rue Notre-Dame. 3 juin. 7-54

Marmolade Escossaise.

IL VIEND D'ÊTRE REÇU, ex "Albion"—Un choix de excellentes Conserve, directement de Dundee. CHS. ALEXANDER, Confiseur, 243, Rue Notre-Dame. 3 juin. 7-54

CLASSES COUPÉS

FICHES DE NAVIRES ET CHEMIN DE FER. PLAQUES A CHAUDIÈRES. TIGLE DU CANADA (GLAMORGAN). FERBLANC (A CHARBON) DC, DX, ET DXX. FER EN FEUILLES, DE 16 A 28 GAUGE. CUIVRE EN FEUILLES, 4 ET 6 PDS, DE 20 A 30 ONCES. VASEUX ET CUIVRE EN LINGOTS. ZINC EN FEUILLES ET PLOMB Do DE 21 à 7 lbs. A vendre par THOMAS PECK ET CIE. 3 juin. 1-54

PAPIERS DE FABRIQUE CANADIENNE

A ENVELOPPER, ÉCRIRE ET IMPRIMER. Un grand assortiment de PAPIERS À ÉCRIRE IMPORTÉS, LIVRES BLANCS, LINDS DE RELIEURS, PAPIER UTILE et de FANTAISIE, GRAVURES, etc., etc.

N. R.—Dix tonneaux de FEUTRE à TOITURE supérieur. JAMES CHALMERS, 241, Rue St. Paul. 31 mai. am-53

CHARBONS! CHARBONS! CHARBONS!

A VENDRE, par le soussigné—250 tonneaux de ce célèbre Charbon Lehigh, 48 64 par 2000lbs de la cour Lehigh, 38 94 par 2000lbs do Moreaux Lakawana, au 1er juillet, 35 00 par 2000lbs do Lakawana déraçé, au 1er juillet, 36 34 par 2000lbs do JOHN M. GILBERT. 29 mai.

CHARBON D'OHIO.

A VENDRE, à arrive, 250 tonneaux de ce célèbre Charbon à Gaz, à Grille et Vapeur. JOHN M. GILBERT, Bas-Canada. 29 mai.

CHARBON DE PITTSBURG A GAZ.

A VENDRE, à arrive, 250 tonneaux de ce célèbre Charbon à Gaz, qui fait plus de 10,000 pieds de Gaz par tonneau, et laisse un Beau Coque. JOHN M. GILBERT, 21, Rue St. Sacrement. 31 mai.

LES Soussignés ont reçu leurs ENVOIS DU

PRODUITS CHIMIQUES ANGLAIS et ÉTRANGERS. MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMS, BROSSES, PEINTURES, VERRES, etc. etc. Qu'ils offrent à bas prix au commerce de la campagne.

LYMAN, SAVAGE ET CIE. Ci-devant Wm. Lyman et Cie. 226, Rue St. Paul. 29 mai.

PEINTURES, HUILES, ETC.

LES Soussignés reçoivent maintenant leurs importations qu'ils offrent de véritable

Blanc de Plomb de Brandram, Broyé à l'huile en gros ou petits paquets. ROUGE VENITIEN et PEINTURES JAUNES, et un assortiment général de Couleurs Sèches, Blanc et Rouge de Plomb, Vert de Paris, Brun Espagnol, Rouge Venitien, Feuilles d'Or, Pinceaux, Huile de Lin, Bouillie et Cue, etc.

A bon marché pour argent ou crédit approuvé. CORSE, RABY, et autres. 27 mai. am-51



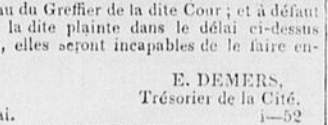
Corporation de Montréal.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITE. HOTEL-DE-VILLE, Montréal, 27 Mai 1856.

AVIS est par le présent donné, que les LIÈVRES de COTISATION, pour le QUARTIER EST de cette cité, pour l'année courante, ont été publiés au Bureau du Sous-Signé, et les propriétaires et autres qui sont cotisés dans iceux, sont priés de PAYER immédiatement.

Et toutes personnes qui pourraient se croire lésées par quelque chose contenu dans les dits Livres de Cotation, pourront, en tout temps, d'ici à TROIS SEMAINES de cette date, préparer un faire de réclamation, lequel, par écrit, adressé à la Cour du Recorder, et le filer dans le Bureau du Greffier de la dite Cour; et à défaut de filer la dite plainte dans le délai ci-dessus spécifié, elles seront incapables de la faire entendre.

E. DEMERS, Trésorier de la Cité. 29 mai. 1-52



AUX MARCHANDS DE BOIS.

ATTENTION DES MARCHANDS DE BOIS de cette Ville est attirée sur les Règlements suivants relativement aux Cours à Bois, qui sont dorénavant strictement mis en force, savoir: "Toutes personnes ou personnes qui gardent pour la vente tout bois corié, ou autre bois, manières, planches, ou autres matériaux à brûler ou bois, dans toute cour de la dite cité, assez près des basses avoisinantes pour mettre ces basses en danger dans le cas où il surviendrait un incendie, ou qui tendent une telle cour sans la faire examiner par le dit Inspecteur

